

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

3911-3919, avenue Van Horne

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 3 février 2020, à 19 heures, au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'installation d'un équipement mécanique en façade avant sur la rue Légaré.

Cette dérogation mineure permettrait d'autoriser l'installation d'un compteur électrique en façade avant sur la rue Légaré et ce malgré l'article 85 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) qui stipule qu'aucun équipement mécanique n'est permis en façade avant.

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT à Montréal, ce 16 janvier 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves